

Le cyclotourisme à la FFC. En août 1941, Chesal participe au « Rallye du Critérium de France ».

De la naissance à la renaissance

La période 1940-1945 n'est pas anodine. On se consolera en relevant qu'en ces années-là, le vélo était roi. Encore fallait-il pouvoir garnir ses roues ! Cet espace-temps, on le voit, ne concerne pas que l'Occupation. Il s'élargit à une période où la botte allemande ne claquait plus sur le sol de l'Hexagone. Les sourires étaient revenus.

Mais la Libération c'était aussi l'heure des comptes...



René Chesal fut, en 1928, le partenaire à tandem d'Eugène Christophe breveté Audax n° 10 000.

Durant cette période 1940-1945, toutes les fédérations sportives créées sous le régime de Vichy furent dissoutes. Y compris la FFCT. Aussi cette chronique pourrait-elle s'intituler naissance, disparition et renaissance d'une fédération. Sous une seule et même appellation qui, au demeurant, sonne bien : Fédération française de cyclotourisme.

Rappel du contexte historique

En 1940, l'armée française a été submergée. Un armistice a été signé. Il va s'avérer lourd de conséquences. Le pays est désormais occupé sur une grande partie de son sol. Un homme

politique en a pris les rênes, précisément installé dans la partie libre du pays, à Vichy. Mais est-il lui-même libre, alors qu'il a choisi la collaboration ? C'est le maréchal Pétain. À son passif se remarque déjà qu'il a rayé d'un trait de plume le mot république. Désormais il dirige l'État français. D'aucuns ne s'en offusquent pas.

C'est dans ce contexte délétère qu'en novembre 1942 va naître la FFCT. Elle allait être présidée par un esprit indépendant, sans fonction antérieure de dirigeant, Charles Antonin⁽¹⁾. Il reprenait un flambeau aux lueurs devenues tremblotantes. Pour autant, s'il fut l'acteur principal de la mise en œuvre de

ce renouveau, le mérite ne lui en revient pas exclusivement. Des hommes l'y aidèrent. Et deux d'entre eux particulièrement : René Touzet et René Chesal. L'on pourrait toutefois être surpris de trouver ici le nom de Chesal dont les fonctions officielles relèvent de l'univers de la compétition.

Jugez de la carte de visite de ce secrétaire général de vocation : d'abord de l'UVF, fédération qui, on l'a dit, régissait principalement le monde de la course, puis, de la Fédération française de cyclisme et, enfin, de l'Union cycliste internationale, et cela durant plusieurs décennies. Et accessoirement un pur cyclotouriste !

L'année 1940

Il convient de commencer par faire un état des lieux. Écartons provisoirement les composantes politiques, déterminantes, bien entendu.

Les effectifs des deux principaux groupements

Si l'on écarte les micro-groupements, souvent de nature régionale, deux fédérations sont en lice. L'une d'elles, généraliste, est numériquement bien devant l'autre, probablement par la force de la

tradition, c'est Union vélocipédique de France (UVF). L'autre, spécialisée, c'est la Fédération française des sociétés de cyclotourisme (FFSC).

Combien d'adhérents dans les deux groupements ? Avant les ravages de la guerre, l'UVF revendiquait un effectif de 200 000 membres⁽²⁾. Des coureurs, certes, mais aussi des dirigeants (beaucoup !) et... des cyclotouristes. Ceux-ci, on l'a compris, n'affichaient pas de doctrine bien affirmée.

Leur « communautarisme » n'était pas forcené. S'ils aimaient bien se balader, parfois fort loin, ils ne dédaignaient pas les petites « compètes » entre eux ou avec des homologues de leur périmètre. Il n'empêche, leur nombre – impossible à déterminer avec précision – devait pour le moins être conséquent. Le nombre de 30 000 « cyclos » UVF, me paraît être une estimation plausible⁽³⁾. De son côté, la FFSC, structurée autour de sa logique puriste, ne dépassa jamais les 10 000 adhérents. ➔

Création du Commissariat général à l'éducation générale et aux sports

Le 18 mai 1940, Philippe Pétain est nommé vice-président du Conseil par Paul Reynaud. C'est le temps où l'offensive allemande prend toute sa mesure. L'écrasement de l'armée française n'est pas loin. La défaite inscrite, l'armistice s'ensuit. Les pleins pouvoirs vont à Pétain. Ce vainqueur de Verdun dispose d'un grand capital confiance ; sa face noire n'est pas encore connue.

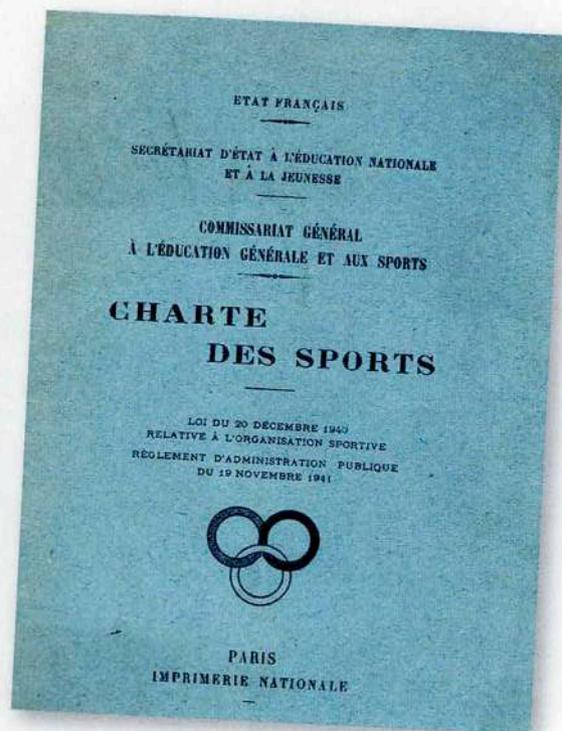
Venons-en aux affaires sportives. Rapidement est créé le Commissariat général à l'éducation générale et aux sports (CGEGS). Le 13 juillet 1940, Jean Borotra est mis à sa tête. Le 15 août, Pétain en arrête les missions.

Car l'homme aime le sport et le place au cœur de son projet. Le 20 décembre est votée une loi dite *Charte des sports*. Ses décrets d'application ne la ratifieront qu'en mai 1941. Quant à l'exposé de ses principes, une dense plaquette

de 23 pages, il tardera encore plus, portant la signature du « *Maréchal de France, chef de l'État français, à Vichy, le 19 novembre 1941* ».

Des fédérations sportives de moins en moins libres

Dès lors le CGEGS aura parmi ses missions de désigner « *les personnes qui composeront les bureaux des fédérations* »⁽⁴⁾. On l'a compris, celles-ci ne sont plus libres de choisir leurs dirigeants ! Cependant, en 1940, les fédérations sportives, dont la FFSC et l'UVF, continuent à vivre leur vie, bien que privées de leurs moyens... et de beaucoup de leurs adhérents, prisonniers. Mais à la fin de l'année, des tractations ont déjà lieu car il est prévu par Vichy de fusionner les deux fédérations en une seule. Au grand dam de la FFSC, nullement demandeuse.



À peine installé à Vichy, le gouvernement de Pétain faisait voter une loi dont le propos était d'organiser le sport en France par une Charte des sports.

L'année 1941

En 1941, Jean Borotra est toujours Commissaire général aux sports lorsque la *Charte des sports* est mise en application. Dès lors, les fédérations qui régissent le cyclisme et le cyclotourisme, à savoir l'UVF et la FFSC, doivent laisser leur place à une nouvelle entité : la Fédération française de cyclisme. Celle-ci aura désormais un regard sur tous les cyclistes licenciés, qu'ils portent ou non un dossard. On s'en doute, ce n'est pas Borotra lui-même qui annonce aux diverses instances les nouvelles mesures. Ni même son adjoint catalan, le commandant Joseph Pascot.

Les mesures anti-juifs impactent le sport et le monde cyclo

Il existe un secrétariat, au demeurant dirigé de manière accueillante par un certain Skawinski. Mais celui-ci va bientôt s'éclipser, soit par un choix personnel consécutif aux mesures anti-juives, soit par une éviction pure et simple découlant des lois d'exclusion.

L'attitude de Borotra est alors à considérer. Un échange de lettres avec son homologue Commissaire général... aux questions juives, Xavier Vallat⁽⁵⁾, nous y aide : « *Il n'entre nullement dans ma pensée de soustraire les organismes dont j'ai la charge aux mesures d'ordre général qui ont été prises pour éliminer*

les juifs de tout poste ou emploi impliquant l'exercice d'une fonction de direction sur l'une des branches de l'activité française [...] L'agrément ministériel, condition de leur existence, ne pourra donc être accordé qu'aux associations dont le Comité ne comprendra aucun juif. Pour les mêmes raisons, je m'abstiendrai de désigner des juifs dans les

postes que je serai appelé à pourvoir, soit au Comité national des sports, soit aux Fédérations sportives. »

Voilà qui est sans équivoque et fait froid dans le dos eu égard aux conséquences implicites. La réponse du Commissaire aux questions juives, sans surprise, est à la hauteur. Voici la substance de sa conclusion : « *... nul juif ne peut faire*

ANDRÉE RABANOWITZ, UNE CYCLOTE ACCOMPLIE ET UNE FEMME ENGAGÉE

Elle et son mari étaient membres du Cyclotourisme de Lyon, club important, cher à Henri Chaix, et situé dans ce qui était encore la zone libre. À l'évidence, c'était Andrée, la plus connue. « *Cyclote* » au long cours, elle se signalait également par ses prises de responsabilités dans le monde associatif. Cependant, Andrée Rabanowitz n'existait pas que pour un petit cercle. Charles Antonin la connaissait. Alors qu'il venait de rejoindre la balbutiante FFC au titre de sa commission de cyclotourisme, il la considérait rien moins que comme un emblème du cyclotourisme féminin⁽⁶⁾ : « *Je sais la réputation de certaines élites* » à prendre au sérieux le cyclotourisme féminin [...] Au cours de ces dernières années, il est de ces voyageuses intrépides qui honorent grandement le cyclotourisme féminin [...]

Qu'il s'agisse de l'infatigable et si modeste Paule Imbert, de Mme Rabanowitz, impeccable dans les plus rudes efforts, de Mme Darchieux, au panache incomparable, les meilleures d'entre elles doivent apporter dans nos commissions leurs énergies neuves, leur feu sacré, leur profonde connaissance de tout ce qui s'attache à leur sport de prédilection. »

La Lyonnaise Rabanowitz, ainsi élevée au Panthéon du cyclotourisme féminin, recevait au passage un appel du pied pour venir siéger à ses côtés. Quant à son thuriféraire, il faisait d'ores et déjà démonstration des vertus du dirigeant éclairé qu'il allait devenir.

La signature d'Andrée Rabanowitz ne tarda pas à disparaître de sa chère revue lyonnaise. Sans que l'on trouve dans celle-ci la moindre explication⁽⁷⁾.

partie d'aucun des Comités, Conseil d'administration ou autres organismes dirigeants des groupements sportifs quels qu'ils soient. »

La mise en œuvre de la loi affecte vite le monde cyclo. On en trouve un écho indirect dans la revue *Cyclo-Magazine*. Pour rappel, celle-ci est publiée à Roanne, soit en zone libre. Aussi aucune ligne de démarcation n'est à franchir pour ses rédacteurs s'ils souhaitent se rendre à Vichy. L'un d'eux, Champin, fit le déplacement et intitula un de ses articles « Retour de Vichy ». Il ne manqua pas de constater que les contacts avec le Commissariat général aux sports étaient devenus plus difficiles. Son interlocuteur favori, Skawinski, n'était plus présent :

« À Vichy, une déception m'attendait qui compliqua encore ma tâche. À tout hasard, j'étais resté en correspondance amicale avec un secrétaire du Commissariat général, et je comptais sur lui pour préparer les voies. Mais il était parti depuis peu au Maroc. Aussi, les premiers contacts avec le Commissariat manquèrent-ils d'aménité, bien que je me fusse empressé d'interposer entre lui et moi, et mes relations avec ledit secrétaire... »

Ce secrétaire, parti au Maroc ou non, pourrait bien se prénommer Pierre. Bordelais, ancien athlète international, spécialiste du 400 mètres, Pierre Skawinski fondera à la Libération le quotidien *Élans*, repris plus tard par *L'Équipe*. Sa vie sera longue.

Le cas de Max Rak de l'Union des Audax cyclistes parisiens

À Paris, Max Rak présidait depuis 1939 l'Union des Audax cyclistes parisiens. Son nom et ses écrits qui alimentaient régulièrement le bulletin UACP ne s'y retrouvent plus en 1942.

Voyons succinctement la chronologie antérieure. En 1939, mobilisé, Max Rak avait néanmoins pu finir sa mandature à la tête des Audax. Avant, à l'AG de janvier 1940, de céder la présidence à Robert Flavien. Cependant son nom apparaissait, çà et là, dans le registre des permissionnaires. Après sa démobilisation, il pédalait à nouveau avec les Audax. Ce retour à la vie civile le différenciait du statut de son frère Charles qui, lui, avait été fait prisonnier. Un malheur pour un bien ! Charles Rak eut la vie sauve. N'ayant pas eu, outre-Rhin, à se déclarer en tant que juif, il put revenir auprès de ses proches en mai 1945. Le 12 décembre 1941, Max Rak est « raflé » à Paris, avec 742 hommes de nationalité française et environ 300 juifs étrangers. Par une police pas vraiment allemande. Le quota, supérieur à 1 000, s'offre à former un convoi pour Auschwitz. Mais

Voilà le contexte douloureux dans lequel est née la Fédération française de cyclisme, avec mission assignée par Vichy de régenter toutes les formes de pédalage : la compétition et le tourisme.

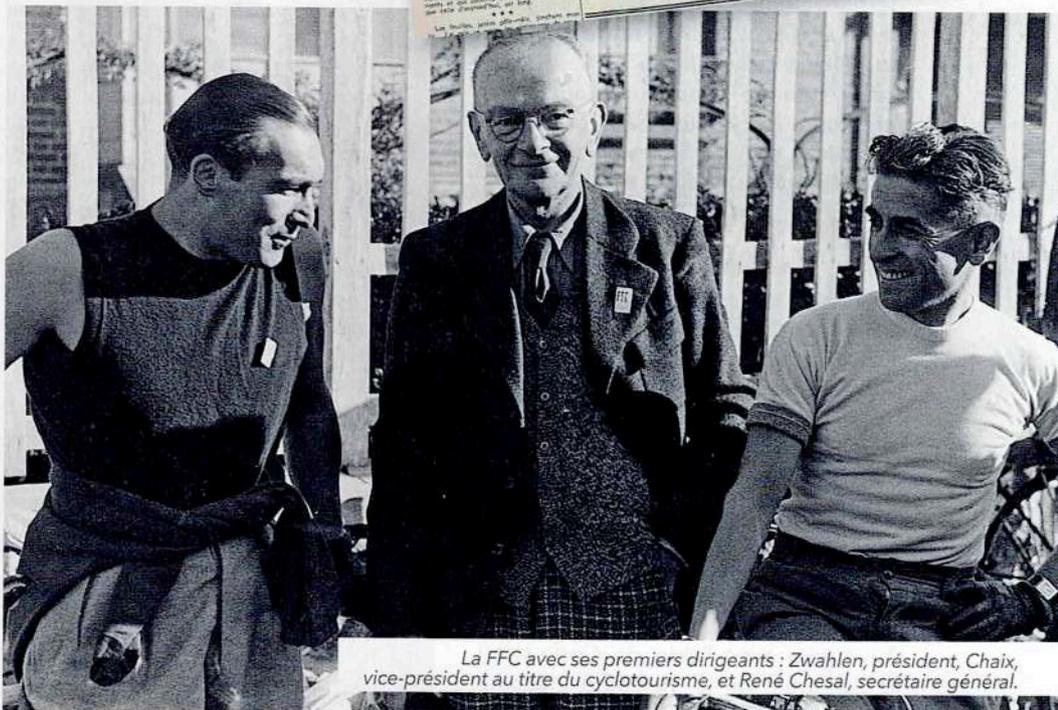
avant, il faut « séjourner » à Drancy. Le 27 mars 1942, c'est le départ pour Compiègne. Déjà l'horreur ! Que dire du transfert de trois jours vers Auschwitz ? Une inscription au Mémorial de la Shoah porte le nom de Max Rak. Et une date : 28 avril 1942. On a compris. Secrétaire de son métier, né en 1909 à Paris-11^e, c'était un cyclo très actif, premier lauréat de la Diagonale Hendaye-Menton, en 1933. Et bien entendu un capitaine de route Audax accompli.

Naissance de la Fédération française de cyclisme

Voilà le contexte douloureux dans lequel est née la Fédération française de cyclisme, avec mission assignée par Vichy de régenter toutes les formes de pédalage : la compétition et le tourisme.

La FFSC ne se rallia pas à la création de Vichy. Son président, le Parisien Maurice Jérôme, se mit en retrait alors que la plupart des dirigeants des clubs de la zone libre se raidissaient. D'autant que les communications nord-sud étaient difficiles. Sauf pour un homme déterminé, René Touzet, qui avait trouvé une filière pour échanger du courrier à travers la ligne de démarcation. Ce colosse aux idées bien arrêtées, boucher de son état, va devenir déterminant pour le fédéralisme cyclo de ces années-là. D'autant que la baraka l'accompagnait, à moins que ce ne fût son art de l'entregent : il avait ses entrées à Vichy. Car il connaissait de longue date Joseph Pascot qui y régissait les affaires sportives pour le compte de Borotra. Les deux hommes s'étaient rencontrés à Joinville dans le cadre du rugby. Ce genre d'intimité avec le cénacle gouvernemental offrait à Touzet l'opportunité de s'entremettre et de proposer.

On en mesurera les effets en 1942. ➔



La FFC avec ses premiers dirigeants : Zwahlen, président, Chaix, vice-président au titre du cyclotourisme, et René Chesal, secrétaire général.



À Sannois, le cyclotourisme pris en charge par la Fédération française de cyclisme. René Chesal participe au concours d'élégance, sur son vélo de cyclo.

Le cyclotourisme à la FFC

Parmi les dirigeants de la commission de Cyclotourisme, à Henri Chaix, vice-président de la FFC, est venu s'ajouter Georges Petiot. L'homme est pratiquement inconnu des cyclos et plus particulièrement de ceux de la FFSC. Membre du généraliste Touring Club de France, il l'est aussi de l'UVF. Car c'est un touriste à vélo, ses pédalées l'ayant souvent mené hors de l'Hexagone. Sa qualité de professeur au lycée Carnot lui confère un supplément de représentativité. Parmi les membres de la commission, Charles Antonin. Solide pédaleur, il a fini par adhérer à l'UVF mais se complaît plutôt dans les randonnées montagnardes. Son rôle est de seconder Petiot. L'assistant André Rabault et Jacques Oudart, tous deux du Groupe montagnard parisien derrière lequel se profile l'élégante revue *Le Cycliste*, prolongée à la mort de Vélocio par Philippe Marre. Ils font partie, comme beaucoup d'autres qui rejoignent le cyclotourisme de la FFC, des déçus de la FFSC avec laquelle ils ont eu un jour ou l'autre maille à partir.

Charles Antonin, un inconnu qui ne l'est pas

Or, tous se connaissent de longue date. De ce fait, Charles Antonin n'est pas un nouvel arrivant dans le monde cyclo et, probablement, a même été présenté et soutenu par le GMP à l'heure de constituer la commission. Le GMP, qui s'inscrit dans la filiation de Vélocio, entretient la philosophie du maître mais aussi son goût pour la technique à travers la machine de tourisme présentant les meilleures aptitudes en montagne. C'est ainsi qu'en 1934, il a organisé en Auvergne, avec l'aide de *Cyclo-sport*, le Concours de la meilleure machine. Sans y participer, Charles Antonin s'y

est intéressé et, peu après, est allé voir le vélociste Nicolas Barra dans son atelier de Saint-Ouen. Avec ses propres indications. Le créateur du *Barralumin*, ce beau cadre aux tubes légers en Alumag, l'a écouté, surpris de ses connaissances. Et lui a livré le vélo et... son amitié.

L'année suivante, c'est *L'Auto*, - avec l'aide du GMP, un parcours tracé par Philippe Marre et un commissariat général assuré par Jean Garnault, - qui

Charles Antonin était lui-même un vaillant pédaleur. Il fréquentait régulièrement la Journée Vélocio. Caractérisée par la montée chronométrée du col du Grand Bois mais aussi par un pique-nique collectif dans la clairière du col, elle s'apparentait à une fête populaire.

organise un concours de même nature. Cette fois, Antonin y participe comme pilote de son ami Barra.

En 1936, pour le second critérium de *L'Auto*, le Turinois Barra, sentant tous les bienfaits publicitaires à en tirer, met le paquet. Il constitue une solide squadra. Si Antonin est à nouveau pilote, il partage la bannière du constructeur avec de solides randonneurs : Brans, Col et Oudart. Le père du *Barralumin* termine premier ex-aequo avec le Lyonnais

À SANNOIS, LA CHRONOLOGIE SELON PETIOT

Décryptons les propos officiels. Son allocution fut prononcée à l'occasion d'un vin d'honneur offert à divers notables. Une photo prise par Charles Antonin atteste de la libation : les verres, fussent-ils petits, étaient pleins, alignés devant chaque convive. L'orateur, quant à lui debout, était sanglé dans une veste à multiples poches, d'allure quelque peu militaire. Il nous reste le texte exhaustif de son discours, intéressant au premier chef. Son objet n'était-il pas de dérouler le film des cinq mois venant de s'écouler ? En voici la substance, suivie de quelques commentaires :

« Le 28 avril, à la première réunion du Comité directeur de la Fédération française de cyclisme, le docteur Zwahlen me confiait la mission suivante :

1° rallier à la Fédération les différents groupements dont la dispersion et les rivalités avaient jusqu'alors entravé l'essor du cyclotourisme ;

2° nommer une commission chargée de préparer l'unification administrative, d'organiser la propagande, de mettre sur pied le calendrier, de prendre la défense des cyclistes. »

Voilà une analyse qui part du postulat de la désorganisation du cyclotourisme. Alors que celui-ci est, au contraire, organisé, pour l'essentiel autour d'une fédération dans laquelle s'exprime une philosophie du sujet bien affirmée.

L'orateur en vient ensuite à nous présenter sa mission comme d'essence supérieure, au-dessus d'un chaos auquel il faut mettre fin :

« Faire admettre aux neuf mille cotisants de la Fédération française des sociétés de cyclotourisme, aux vingt-deux groupes départementaux et aux milliers d'individus de l'Union vélocipédique de France, à des centaines de técéfistes, à la Fédération indépendante du Midi comme à la Fédération pyrénéenne, à la masse enfin des indépendants sans étiquette, qu'ils étaient unis par la communauté de leur idéal et l'intérêt supérieur du cyclotourisme. »

Pour ce faire, à ses yeux, une seule voie, la FFC et la Commission de cyclotourisme qu'il s'attache à bâtir, impartialement, laisse-t-il entendre.



Lors de la journée du cyclotourisme, à Sannois. Petiot au centre, avec le brassard FFC, préside cette fête.

Reyhand. Et au plan collectif, il ramène la coupe. Antonin a fait le job !

On l'a vu, Charles Antonin était lui-même un vaillant pédaleur. Il fréquentait régulièrement la Journée Vélocio. Caractérisée par la montée chronométrée du col du Grand Bois mais aussi par un pique-nique collectif dans la clairière du col, elle s'apparentait à une fête populaire.

Voyons la partie sportive de l'édition de 1937. Deux catégories étaient offertes à l'inscription : « cyclotouristes » et « touristes sportifs », chacune divisée en tranches d'âge de cinq ans. Tous des touristes, relèvera-t-on ! D'esprit cyclo, Charles Antonin s'inscrivit dans la première. Mais d'humeur sportive, il réalisa le meilleur temps de sa série des 45 à 50 ans.

« La Journée du cyclotourisme... point de départ de l'union »

Fin de l'année 1941, un événement marquant : la Journée du cyclotourisme, sous l'égide de la FFC !

Elle eut lieu le 12 octobre et se déroula à Sannois, charmante commune champêtre caractérisée par sa situation sur un tertre. Disons-le d'emblée, l'organisation fut une réussite. Nombre

d'observateurs lui trouvèrent même une dimension unitaire. En un temps où on ne s'y attendait pas ! On n'en perçut pas immédiatement les conséquences, pensant que les effets relevés n'avaient qu'une incidence parisienne. Paradoxe ou non, se préparait ici tout un enchaînement historique : la naissance de la FFCT l'année suivante et le renouvellement de celle-ci en 1945, à nouveau sous le timbre de Charles Antonin.

Celui-ci est le rédacteur et le photographe de l'événement. Le futur président de la FFCT officie ici *ès qualités*, comme bras droit de Georges Petiot, président de la commission de cyclotourisme de la FFC. Le titre qu'il a donné à son long compte-rendu est prémonitoire : « La Journée du cyclotourisme... point de départ de l'union ».

En zone libre, les esprits sont en ébullition

Durant ce temps, en zone libre, les esprits sont en ébullition. René Touzet, on le sait, mène campagne, au nom de la FFSC, contre le principe de l'union-absorption.

Le 24 juillet, le *Journal officiel* publiait la nomination d'Henri Chaix au poste de vice-président de la FFC. À Sannois, Petiot en livre un commentaire : « Elle était, il est vrai, accompagnée par celle

de M. Touzet qui acceptait ainsi d'entrer au comité directeur d'une Fédération avec laquelle, deux mois plus tôt, il se refusait à tout contact ! » Pan sur le bec de Touzet !

Dans le déroulé chronologique de Petiot, arrive le 20 août, journée qu'il ne trouve pas anodine : « Le Commissariat général, dans une lettre aux directeurs généraux, confiait officiellement la gestion du cyclotourisme à l'UVF, réorganisée sous le nom de FFC. Il ajoutait : Les diverses sociétés de cyclotourisme doivent s'intégrer dans cette nouvelle organisation. »

Cependant Touzet regimbe. Le 13 septembre, il adresse une carte à Petiot dont celui-ci donne lecture à Sannois : « J'ai été chargé par M. Borotra de constituer une liste et ce n'est ni vous ni M. Chaix qui ont pouvoir de décider et de choisir. Je veux bien prendre vos avis, c'est tout. Vous serez donc bien aimables de nous fichez la paix une fois pour toutes. »

Le terme de l'allocation est arrivé. Il reste à Georges Petiot, encadré à la table d'honneur par Louis Zwahlen et Henri Chaix, à lever son verre à la réussite de la commission qu'il préside. Et à l'assemblée d'applaudir.



L'année 1942

Le 27 novembre 1941, un deuil a frappé la famille FFSC. Son cofondateur et ancien président d'honneur, Gaston Clément, est mort. Issu des Audax à leurs heures fondatrices, cet homme de qualité était apprécié en tant que dirigeant mais aussi en tant que « plume » par ses collaborations à *L'Écho des Sports*, *La Pédale* et *Le Cycliste*.

Sa personne dégageait de hautes valeurs morales. À l'écart du mouvement cyclo depuis longtemps, il ne s'était pas mêlé au tumulte né de la *Charte des sports*.

La FFSC devient une association de camping

Vraisemblablement, il ne sut pas que sa chère FFSC – alors représentée par Roux, Rey, Jérôme et Préau, à l'exclusion de Touzet – projetait de cesser ses activités de fédération cyclo pour se faire enregistrer comme association de camping. Une opération tactique destinée à la mettre à l'abri d'une absorption par la FFC. Le *J.O.* du 10 février 1942 rend compte de ce changement, enregistré au 1^{er} février.

Dans ses nouveaux statuts, la FFSC prenait l'appellation de Campeurs touristes français. Ses anciennes sociétés pouvaient reprendre leur liberté. Mais nul ne s'y trompait, la plupart d'entre elles attendaient un nouveau signal.

Toujours au 10 février 1942, la Fédération française de cyclisme a officiellement pris la place de l'Union vélocipédique de France⁽¹⁾. Le 18 avril, Pascot est nommé au CGEGS en remplacement de Borotra. Celui-ci n'était plus en faveur à Vichy. Ou à Berlin. Pire, le polytechnicien, industriel et champion de tennis est arrêté et... déporté. Puis s'évade.

La situation rocambolesque qui s'ensuivra le mènera à devenir gaulliste et à nouveau ministre. Pour un homme qui a adhéré en novembre 1933 à la Ligue antiparlementaire des Croix de feu, c'est le grand écart.

Charles Antonin au service du cyclotourisme

Le 16 mai 1942, à la FFC, Antonin, qui remplace de fait Petiot depuis janvier à la commission de Cyclotourisme, en est confirmé président. Le professeur de lycée n'a pas résisté aux querelles venant de tous azimuts et visant souvent sa personne. Il en a tiré les conséquences. Toutefois que vaut cette commission ? Autrement issue d'une élection, elle tire son existence de Vichy et de son Commissariat aux sports. Et Pascot, son chef, est bel et bien ministre de Pétain depuis qu'il a remplacé Borotra.

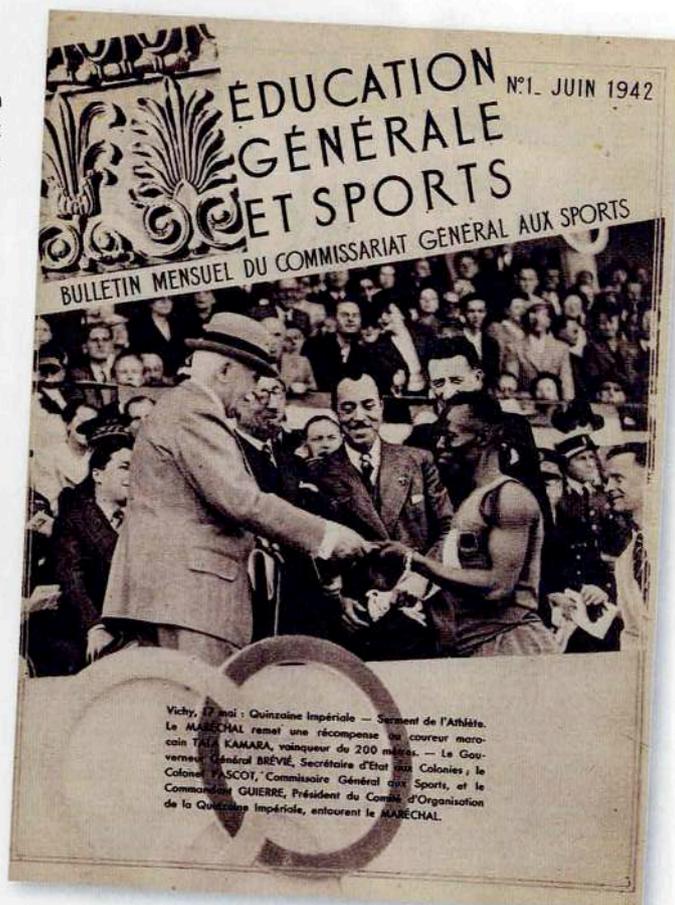
Pour répondre à la question, sans doute faut-il nuancer les faits concernant les hommes choisis. Les postes d'Antonin et de Chesal relèvent-ils d'une allégeance politique ? Chesal, on l'a vu, s'est succédé à lui-même, passant de l'UVF à la FFC, sans même quitter son bureau. Antonin, nouveau président de cette commission, n'a qu'une vocation : servir le cyclotourisme.

Pour situer l'état de délabrement de la France en cette année 1942, rappelons que le 16 juillet se déroula la raffe du Vel 'd'hiv'. Elle faisait suite au premier convoi de déportation des juifs du 27 mars.

Mais que se passe-t-il à la FFC ? Le 20 août, une opération marquante : Zwahlen est limogé, au profit d'un certain Banino jusqu'alors plus ou moins son adjoint. Pascot ne se sent pas prisonnier des choix de Borotra. Au passage, il révèle sa nature « flexible ». Et celle-ci ne va pas tarder à se manifester... (à suivre) ■

> Texte : Jacques Seray

> Photos : Collection Jacques Seray



Pétain et le sport. En mai 1942, le chef de l'État français a promu une « quinzaine impériale ». Le colonel Pascot, qui a succédé à Borotra, assiste le maréchal.

(1) Pour en savoir plus : Raymond Henry. Charles Antonin, cyclotouriste aux multiples facettes. *Fédération française de cyclotourisme*.

(2) Rien qu'en 1936, l'UVF reçut 15 071 membres supplémentaires alors que le nombre de ses sociétés affiliées était porté à 1 438. Source : L'Union vélocipédique de France, hebdomadaire du 7 janvier 1937.

(3) Selon J. Champin dans *Cyclo-Magazine* (1^{er} février 1942), peu suspect de flatter l'UVF, cette dernière, au début de la guerre comptait « 22 sociétés cyclotouristiques et 25 000 membres individuels ».

(4) *Charte des sports*. Imprimerie nationale, 1942.

(5) *Lettre de Borotra à Vallat* du 13 septembre 1941. *Réponse de Vallat à Borotra* du 3 octobre 1941.

(6) *Union vélocipédique de France* sous-titré *Journal officiel de la Fédération française de cyclisme*. Numéro du 14 août 1941.

(7) À la lecture du *Cyclotouriste* d'avril-juin 1945, il y avait lieu de se réjouir. La France était libérée, les prisonniers revenaient. Ceux qui étaient cachés aussi. Dans ce numéro, une poésie « *Souvenirs vivarois* » et une signature : M.-Thérèse Rabanowitz. Mais ce prénom ? Ce n'est nullement Andrée. Rien dans ce texte ne vient éclaircir sur le sort de la disparue. Peut-être la signataire est-elle sa fille, qui se décrit aux cheveux de jais : « *Quant mes longs cheveux noirs deviendront de la neige...* ».

(8) *Journal officiel* du 26 février 1942.

Cet article présente la période 1940-1942
Un second article, abordant la période 1943-1945
sera présenté dans la revue *Cyclotourisme*
de novembre 2024.